



## En septembre 2024, la baisse des effectifs scolaires se confirme

Alors que le gouvernement vient d'annoncer la suppression de 4 000 postes d'enseignants, la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) publie deux notes d'information sur les effectifs scolaires à la rentrée 2024. Sans surprise, ils chutent. La baisse est plus marquée dans le premier degré (- 1,2 % par rapport à septembre 2023) que dans le secondaire (- 0,4 %).

6 261 780 élèves sont scolarisés dans le premier degré à la rentrée 2024, c'est 78 100 élèves de moins qu'en 2023. Ils sont 21 000 jeunes de moins aussi à user les bancs des collèges et des lycées en septembre 2024 : 5 635 691 contre 5 656 686 il y a un an. C'est ce que révèle la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) dans ses deux notes d'information parues en octobre sur les effectifs des premier et second degrés. On y apprend que le nombre d'élèves diminue davantage en élémentaire (- 1,5 %) qu'en préélémentaire (- 0,8 %). Cette tendance, anticipée par le ministère de l'Éducation nationale, s'est récemment traduite dans le Projet de loi de finances (PLF) pour 2025 par la suppression prévue de 4 000 postes d'enseignants, majoritairement dans les écoles. Ces notes de la Depp suivent de quelques jours le rapport « Revue de dépenses : dispositifs en faveur de la jeunesse », document explosif de l'Inspection générale des finances (IGF) et de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR) rendu public en septembre, projetant, entre autres, la fermeture de classes (entre 364 et 586) et d'écoles (près de 2 000).

Presque toutes les académies touchées

À la rentrée 2024, dans les écoles, les effectifs scolaires chutent partout sauf à Mayotte (+ 1,7 %) et en Guyane (+ 1,3 %). Les académies de Lille et de Nancy-Metz sont particulièrement touchées. Celles de Reims et de Besançon perdent 2 % de leur effectif entre les rentrées scolaires 2023 et 2024. Dans dix-sept académies, le nombre d'élèves scolarisés dans les écoles du secteur public baisse plus fort que dans celles du secteur privé sous contrat.

Dans le second degré, la démographie scolaire régresse dans vingt-deux académies sur trente avec de fortes baisses en Guadeloupe (- 3,5 %), en Martinique (- 2,3 %) et à Paris (- 1,4 %). Au collège, la diminution des effectifs (- 0,5 %) concerne uniquement le secteur public. Au lycée, le nombre d'élèves augmente dans les formations professionnelles et décroît dans la voie générale et technologique.

Les établissements privés épargnés

Le privé sous contrat représente 13,6 % des élèves scolarisés dans le premier degré. Il perd 0,4 % de ses effectifs entre 2023 et 2024 contre une baisse de 1,4 % dans le secteur public. Autre différence : alors que le nombre d'élèves dans le préélémentaire diminue dans le public (- 1,1 %), il grimpe dans le secteur privé sous contrat (+ 0,9 %). « Cette divergence entre les deux secteurs est particulièrement marquée pour les élèves de 3 ans et 4 ans et en CP », indique la Depp. En ajoutant : « C'est le secteur privé sous contrat qui bénéficie le plus du rebond démographique de 2021 (+ 6 900 naissances), les effectifs à 3 ans y augmentant de 4,2 % lorsqu'ils stagnent dans le public. »

Davantage d'enfants en Ulis

Les enfants scolarisés en unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis) en 2024 sont plus nombreux qu'en 2023. En primaire, ils sont 56 559 à bénéficier de ce dispositif en septembre 2024, contre 55 902 à la rentrée précédente, soit près de 700 élèves de plus (+ 1,2 %). Au collège, les effectifs augmentent également de 3,6 %.



### Le milieu rural fortement impacté

En septembre 2024, 29,7 % des élèves du premier degré sont scolarisés dans un établissement situé en zone rurale. « Entre les rentrées 2011 et 2024, les effectifs d'élèves du premier degré ont diminué de 6,4 %, de façon plus prononcée en zone rurale qu'en zone urbaine (- 13,2 % contre - 3,2 %) », pointe la note d'information. Entre 2023 et 2024, le nombre d'élèves dans les écoles rurales diminue de 1,6 %. Cette perte s'ajoute à celle de l'an passé : - 1,9 % entre 2022 et 2023.

Entre le rapport de l'IGF, le PLF pour 2025 et la demande de l'Association des maires de France de travailler sur une carte scolaire pluriannuelle, le sujet de la démographie scolaire et du maillage territorial des établissements scolaires n'a pas fini de s'inviter dans l'agenda des collectivités.

### Références

<https://www.lagazettedescommunes.com/949971/plf-2025-ce-que-prevoit-le-gouvernement-pour-les-fonctionnaires/?abo=1>

<https://www.igf.finances.gouv.fr/files/live/sites/igf/files/contributed/Rapports%20de%20mission/2024/2023-M-107-03%20Dispositifs%20jeunesse%20en%20faveur%20de%20la%20jeunesse.pdf>

